

PLAN D'ÉTUDES ET HORAIRE DES COURS 2020-2021

Modifications

(approuvées par le Collège des Professeurs du 16 septembre 2020
et par le Conseil participatif de la Faculté du 23 septembre 2020)

BACCALAURÉAT (Série 2)

- **« Droit des obligations » - 2^{ème} année**
(No 5011B), Professeure C. Chappuis / Professeur S. Marchand
Prestation complémentaire selon l'art. 18 ch. 6 du RE du 15 octobre 2004, FACULTATIVE.
- **« Philosophie et sociologie du droit I : histoire et enjeux » - 2^{ème} année**
(No 5404), Professeur A. Keller (cours) + séminaires
Prestation complémentaire selon l'art. 18 ch. 6 du RE du 15 octobre 2004, FACULTATIVE.
- **« Droit des sociétés » - 3^{ème} année**
(No 5025), Professeure R. Trigo Trindade
Prestation complémentaire selon l'art. 18 ch. 6 du RE du 15 octobre 2004, FACULTATIVE.

MAÎTRISE EN DROIT – Enseignements fondamentaux

- **« Planification du patrimoine » - MD / MDCP**
(No 5397), Professeure A. Leuba
Prestation de remplacement selon l'art. 18 ch. 6 du RE du 15 octobre 2004, OBLIGATOIRE.

MAÎTRISE EN DROIT – Options

- **« Droit, genre et sexualités »**
(No 5871), Professeure M. Cottier / Professeure M. Lieber / Mme C. Greset, chargée
d'enseignement
Prestation de remplacement selon l'art. 18 ch. 6 du RE du 15 octobre 2004, OBLIGATOIRE.
Examen : écrit.

MAÎTRISE EN DROIT – Enseignements fondamentaux / CDT/CTL – Options

- **« Contemporary Challenges in Public International Law » - MD / MDIE**
(No 5770), Professeure G. Gaggioli
Prestation complémentaire selon l'art. 18 ch. 6 du RE du 15 octobre 2004, FACULTATIVE.
- **« WTO Law and Practice » - MD / MDE / MDIE**
(No 5468M), Professeure G. Marceau
Prestation complémentaire selon l'art. 18 ch. 6 du RE du 15 octobre 2004, FACULTATIVE.

MAÎTRISE EN DROIT – Options / CDT/CTL – Options

- **« Le droit des obligations dans le Code civil chinois – analyses comparatives »**
(No 5866), Professeure J. Shi
Sera dispensé durant le semestre de printemps 2021 en lieu et place du semestre d'automne 2020.
- **« Droit collectif du travail : aspects de droit suisse, international et européen »**
(No 5243), Professeure K. Lempen
Prestation complémentaire selon l'art. 18 ch. 6 du RE du 15 octobre 2004, FACULTATIVE.

15.10.2020